

Concours Brother P-touch « Rentrée des classes »

Modalités et conditions

Le présent règlement s'applique au concours Brother P-touch « Rentrée des classes » (« le Concours ») et doit être lu parallèlement aux Conditions d'utilisation du site Web et à la Politique de confidentialité, l'ensemble constituant les « Conditions générales ».

Veuillez noter que les Conditions générales ne concernent que les participants résidant au Suisse. Si vous ne résidez pas au Suisse, veuillez cliquer [ici](http://www.brother.eu/florida) pour visiter notre site www.brother.eu/florida pour sélectionner votre pays de résidence.

1. Organisateur

Le Concours est organisé par Brother International Europe Limited, une société immatriculée en Angleterre sous le numéro 00664172 (n° de TVA GB 864 4502 20) ayant son siège social à Brother House, 1 Tame Street, Audenshaw, Manchester, M34 5JE, Royaume-Uni (« l'Organisateur »).

2. Durée

Le Concours se déroule du 6 juillet 2009 à 0 h 00 au 13 décembre 2009 à 23 h 59 (GMT) (« la Période »).

3. Pays et admissibilité des participants

Le Concours est organisé en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse (« les Pays »).

La participation est ouverte à tous les résidents des Pays mentionnés à condition qu'ils soient âgés d'au moins 18 ans, à l'exception des employés de l'Organisateur et des membres de leurs familles, des mandataires de l'Organisateur et de toute autre personne associée à l'administration du Concours, qui ne sont pas autorisés à participer.

La participation au Concours est gratuite et sans obligation d'achat.

4. Prix en jeu

Les personnes qui auront obtenu le meilleur score au terme de chacune des six périodes de quatre semaines que comporte la Période remporteront les « Premiers prix » suivants :

Pour le meilleur score : Un séjour de deux semaines pour deux adultes et deux enfants à Disney World en Floride

Pour les 2^{ème} au 6^{ème} scores : Un week-end de trois nuits en Europe pour deux adultes et deux enfants

En outre, les participants qui auront obtenu le meilleur score au terme de chaque semaine (débutant le lundi à 0 h 00 GMT) de la Période remporteront un iPod Nano (les « Prix de la semaine »). Les Premiers prix et les Prix de la semaine sont regroupés sous le terme collectif « les Prix ». Pour en savoir plus sur les Prix mis en jeu, cliquez [ici](#) pour visiter la section Gain sur notre site.

La remise des Prix s'effectuera en fonction des scores obtenus, quel que soit le pays des participants. Il se peut donc que pour un pays donné, aucun participant ne se voie récompensé.

5. Comment participer

L'inscription au Concours ne peut se faire que sur le site Web www.brother.eu/florida (« le site Web »), où le participant doit :

1. jouer au jeu en ligne du site Web pendant la Période ;
2. remplir tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription sur le site Web ;
3. signifier son acceptation des Conditions générales ;
4. confirmer qu'il est âgé d'au moins 18 ans en cochant la case ;
5. et en soumettant son formulaire d'inscription via le site Web.

Le nombre d'inscriptions par participant n'est pas limité. Toutefois, seul le meilleur score sera pris en compte lors de la remise des Premiers prix. Par ailleurs, chaque participant ne pourra remporter plus d'un Premier prix et plus d'un Prix de la semaine pendant la Période.

6. Jeu

Les règles du jeu sont exposées à la page Comment jouer du site Web.

Les meilleurs scores de la semaine, de la période de quatre semaines en cours et de la Période entière seront affichés dans un tableau sur le site Web aux côtés des pseudonymes des participants et de leurs pays de résidence.

A la remise des Prix, si plusieurs participants ont obtenu le même score, c'est le temps total pris pour terminer la partie qui sera pris en compte pour les départager. Ainsi, le participant qui aura obtenu le meilleur temps total remportera le Prix. Si les scores et les temps totaux sont identiques (à un centième de seconde près), c'est le temps pris pour terminer chaque niveau qui sera pris en compte (en partant du septième niveau jusqu'au premier) et le participant qui aura obtenu le meilleur temps sera désigné vainqueur.

7. Remise des Prix

Bien que l'Organisateur (ou ses mandataires) puisse communiquer avec les gagnants des Prix pendant la Période pour les informer de leur victoire, les Prix ne seront pas remis avant la fin de celle-ci. Les gagnants des Prix de la semaine recevront leurs prix dans les quatre semaines suivant la fin de la Période et les gagnants des Premiers prix recevront le détail de leurs prix.

Les gagnants des Premiers prix devront définir la date de leur séjour dans les deux mois suivant la remise et le séjour lui-même devra être effectué entre le 1^{er} mars 2010 et novembre 2010.

Nonobstant ce qui précède, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer l'un des Prix par un autre prix d'une valeur pécuniaire supérieure ou égale si le Prix devient indisponible en raison de circonstances imprévues ou pour toute autre raison indépendante de la volonté de l'Organisateur. Sauf dans ces circonstances limitées, les gagnants ne pourront prétendre à d'autres prix ni au paiement en espèces d'une valeur pécuniaire équivalente.

L'Organisateur se réserve le droit d'éliminer du concours tout participant dont l'inscription enfreindrait les Conditions générales. Dans ce cas et à sa seule discrétion, l'Organisateur fera don du prix remporté à l'organisme caritatif de son choix ou au participant ayant obtenu le deuxième meilleur score. Si un participant refuse le prix qu'il a remporté, l'Organisateur en fera don à l'organisme caritatif de son choix.

Les noms et adresses des gagnants peuvent être obtenus sur simple demande par courrier affranchi à l'adresse indiquée à la clause 11 ci-dessous, jusqu'à un mois après la fin de la Période.

La décision de l'Organisateur quant à la remise des Prix est sans appel.

8. Imposition

Sous réserve de dispositions légales contraires, l'Organisateur ne peut être tenu de prendre en charge les éventuels taxes ou frais liés aux formalités imposées aux gagnants pour le bénéfice de leurs prix.

9. Confidentialité

Le formulaire d'inscription en ligne exige des participants la saisie de leurs nom, pseudonyme, adresse e-mail, numéro de téléphone et adresse postale (les « Renseignements personnels »).

Avant de soumettre le formulaire, les participants doivent obligatoirement signifier leur acceptation des Conditions générales. Ce faisant, ils autorisent l'Organisateur à utiliser et à conserver leurs Renseignements personnels aux fins d'administration du Concours.

L'Organisateur peut également se servir de Renseignements personnels pour informer les participants sur ses produits et services, à condition que ceux-ci l'y aient expressément autorisé. Dans ce cas, l'Organisateur est autorisé à partager ces Renseignements personnels avec ses filiales dans et hors de l'espace économique européen. Si le participant refuse de recevoir des informations commerciales, ses Renseignements personnels ne seront utilisés qu'à des fins d'administration du Concours et supprimés à la fin de la Période.

10. Divers

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre le Concours ou d'y mettre fin à tout moment pendant la Période, pour toute raison indépendante de sa volonté. Dans cette éventualité, il rejette toute responsabilité découlant directement ou indirectement de la suspension ou de l'arrêt du Concours (hormis en cas de fraude ou de toute autre forme de responsabilité que la loi ne permet pas d'exclure ou de limiter).

Sous réserve de dispositions légales contraires, l'Organisateur ne peut être tenu de prendre en charge les éventuels taxes ou frais liés aux formalités imposées aux gagnants pour le bénéfice de leurs prix.

Toute disposition ou tout élément de ce règlement qui serait non exécutoire ou invalide est réputé distinct des dispositions valides, qui restent en vigueur.

Sous réserve de dispositions légales contraires, les Conditions générales et tout litige ayant trait à celles-ci sont régis et interprétés par la loi anglaise. Les tribunaux d'Angleterre ont la compétence exclusive sur toute réclamation et tout litige ayant trait à ces Conditions générales.

11. Contact

Par courrier : Marketing Promotion Team, Brother International Europe Ltd, Brother House, 1 Tame Street, Audenshaw, Manchester, M34 5JE, Royaume-Uni

Par e-mail : promotions@brother.ch

Conditions d'utilisation du site Web

Pour lire les conditions d'utilisation du site Web, veuillez cliquer dessous.

Politique de confidentialité

Pour lire la politique de confidentialité, veuillez cliquer dessous.